

Revalorisation Ndiaye ET IL FAUDRAIT DIRE **MERCI ?**

Bloquer le pays à partir du 7 mars !

Le ministre Ndiaye et le Président Macron avaient annoncé une revalorisation des salaires des professeurs pour la rentrée 2023, tout en entretenant le flou sur le contenu : +10% ? 2000 € minimum net pour l'entrée dans le métier ?

La FNEC FP-FO a participé au premier groupe de travail sur la « revalorisation » et toutes nos craintes sont confirmées ! Comme l'avait annoncé le ministre le 7 septembre dernier en conseil des ministres, il y aurait une « revalorisation socle » et une partie conditionnée à des tâches supplémentaires, avec « un pacte de missions ».

Malheureusement sans surprise, le but n'est pas tant d'augmenter les salaires à la hauteur de la perte de pouvoir d'achat mais d'enfoncer un nouveau coin dans les statuts et dans le cadre national et républicain de l'enseignement.

TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS DANS LA SEMAINE, DANS L'ANNÉE, DANS LA CARRIÈRE...

Nos salaires sont laissés sur place par l'inflation, le gouvernement Macron refuse l'augmentation du point d'indice, pourtant une nécessité, mais voudrait nous faire travailler toujours plus longtemps avec son projet de réforme des retraites. Et le ministre Ndiaye propose d'augmenter et d'annualiser notre temps de travail pour espérer gagner un peu plus ! C'est une même logique !

L'heure est à la mobilisation pour obtenir ce que les pouvoirs nous refusent obstinément, une véritable reconnaissance de notre travail. Le SNFOLC refuse la baisse des salaires, l'alourdissement de la charge de travail et le « travailler plus pour perdre un peu moins », tout comme le « travailler plus longtemps » du projet de réforme des retraites Macron-Borne.

REVALORISATION DITE « SOCLE » : UNIQUEMENT SOUS FORME INDEMNITAIRE, ET DÉGRESSIVE

En lieu et place de l'augmentation de la valeur du point ou de points d'indice supplémentaires, le ministre vient de proposer un nouveau plan le 15 février qui est un toilettage du régime indemnitaire. Les montants de la prime d'attractivité issue du Grenelle de Blanquer seraient « ajustés », mais cette prime ne concerne que les 20 premières années de la carrière. L'ISOE pour le second degré augmenterait de 744€ pour atteindre 2000 € annuels, soit environ +62 € bruts par mois. « Les indemnités fonctionnelles des personnels assimilés aux enseignants (CPE, documentalistes (sic), PsyEN, etc.) » augmenteraient aussi.

UNE OPÉRATION D'ENFUMAGE

Ne manquant pas d'aplomb, le ministre explique que si on ajoute la prime d'attractivité (en remontant à début 2022), la prime informatique (qui date de 2021 !), l'augmentation de l'ISOE et de l'IFFPE pour les CPE et de l'ISP pour les professeurs documentalistes, les +3,5% du point d'indice, les transferts primes-points du PPCR, alors fièrement, Ndiaye, se félicite d'une hausse des salaires en moyenne de 10% ... depuis 2020 ! De qui se moque-t-on ? Les personnels ont perdu au moins 25 % de pouvoir d'achat depuis 2000; le gouvernement a même été obligé sur deux ans d'augmenter le SMIC de 11 %.



LES MISSIONS SUPPLÉMENTAIRES DU « PACTE » : TRAVAILLER PLUS POUR PERDRE MOINS !

La deuxième partie de la dite « revalorisation » serait conditionnée à des tâches supplémentaires dans le cadre du « pacte » : perdant-perdant pour tous !

Non seulement il faudrait travailler 2 ans de plus durant sa carrière avec le projet de réforme des retraites, mais il faudrait travailler 72 heures de plus par an pour compenser l'effondrement de notre pouvoir d'achat !

Ce qui équivaldrait à 3 650 € annuels mais à quel prix ?

Citons les nouvelles missions : remplacement de courte durée dans le 2nd degré, enseigner en 6^{ème} l'heure de renforcement en mathématiques et en français pour les enseignants du 1^{er} degré, participer à « devoir faits » toujours en 6^{ème}, faire de l'orientation en participant aux demi-journées « découverte des métiers » en 5^{ème}, faire de la « coordination/intervention dans des projets innovants issus du CNR », assurer des « missions de coordination/référent » et de « tutorat/mentorat des nouveaux professeurs », améliorer les relations lycée-entreprise dans les lycées professionnels... N'en jetons plus !

UNE HIÉRARCHIE INTERMÉDIAIRE AVEC DES LETTRES DE MISSIONS EN LIEU ET PLACE DU SERVICE STATUTAIRE

Il faudrait signer un « pacte », pour s'engager sur ces nouvelles missions (soit une augmentation du temps de travail de +11% pour un certifié et + 13% pour un agrégé, comparé aux ORS), pour espérer gagner ce qui ne serait finalement que la rétribution d'un travail supplémentaire. Mais les 3 650 € ne sont pas garantis. La nature et le montant du travail supplémentaire serait décliné établissement par établissement. On pourrait toucher un « pacte » complet, un demi « pacte », un quart de « pacte », etc. On voit déjà l'ambiance entre les personnels !

Ce que nous propose le ministre, c'est de contractualiser et territorialiser notre service en contradiction totale avec les statuts.

Pas de « pacte » possible, ni d'accord possible avec un gouvernement qui s'attaque à nos retraites, nos postes, nos salaires, nos statuts.

Le SNFOLC revendique l'augmentation des salaires pour tous, *a minima* à hauteur de l'inflation

pour commencer, et le rattrapage depuis 20 ans !

Augmenter les salaires pour tous c'est aussi, comme le rapport du COR l'a lui-même établi, davantage de cotisations salariales pour la pérennité de notre système de retraites par répartition !

MONTER D'UN CRAN, DURCIR LE MOUVEMENT FACE À L'ENTÊTEMENT DU GOUVERNEMENT !

Le 16 février encore, les salariés ont montré leur détermination à en découdre.

Face à la surdité du gouvernement qui maintient son projet brutal et injuste de réforme des retraites, l'intersyndicale (CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, UNSA, Solidaires, FSU, UNEF, Voix lycéenne, FAGE, FIDL, MNL) du 11 février appelle « les travailleurs et les travailleuses, les jeunes et les retraités à durcir le mouvement en mettant la France à l'arrêt dans tous les secteurs le 7 mars prochain. »

RISQUES MUSCULOSQUELÉTIQUES :
GARE AUX MAUVAISES POSTURES



Bloquer le pays à partir du 7 mars contre la réforme des retraites, mère des batailles, c'est aussi ouvrir une brèche pour faire échec à la politique de destruction de l'École de la République.

Le SNFOLC appelle l'ensemble des personnels à participer aux réunions, HIS et AG pour mettre les établissements à l'arrêt, par la grève, à partir du 7 mars, afin de faire reculer Macron et son gouvernement sur leur « réforme » des retraites et ouvrir la voie à la satisfaction de toutes les revendications !